

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Dix, le Lundi 31 Mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 25 Mai, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, Mme DEBROAS, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M.M D'ORAZIO, MARCANGELI, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. DIGIACOMI	à	M. CASASOPRANA
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
M. BARTOLI	à	Mme PIMENOFF
Mme SAMPIERI	à	Mme TOMI

Etaient absents :

Mme RISTERUCCI, Adjointe au Maire, Mme PASTINI, M. RUALT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	33
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 31 Mai 2010

Délibération N°2010 / 130

Attribution de subventions aux associations sportives.

M. Le Maire expose à l'Assemblée :

Il est proposé de procéder à l'individualisation de subventions conformément à la liste jointe au présent rapport.

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2010.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Monsieur VITALI, Conseiller municipal délégué,
et après en avoir délibéré,**

Vu, la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
Vu, la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu, la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu le Code des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L 2231-15;
Vu le Budget Primitif de l'exercice 2010 voté le 29 mars 2010;
Vu l'avis favorable de la Commission Municipale « Culture et Société » du 28 Mai 2010,

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

de procéder à l'individualisation de subventions aux associations sportives conformément à la liste jointe à la présente délibération ;

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer tout acte administratif et à passer toute convention, relatifs à ces aides financières ;

DIT

Que les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2010.

La présente délibération et son annexe feront l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE MAIRE,

Simon RENUCCI